

ÉCHEVANNES Agriculture

Deux jeunes agriculteurs misent sur la méthanisation

Un méthaniseur est en cours de construction à Échevannes, à l'extérieur du village. Le projet est porté par Matthieu Besançon et Jérémie Fischer, deux jeunes agriculteurs de Saulx-le-Duc et Blagny-sur-Vingeanne, qui y voient à la fois l'intérêt économique et environnemental.

Depuis quelques mois, un chantier ne passe pas inaperçu le long de la RD120, entre Échevannes et Crécey-sur-Tille, à l'extérieur des villages. Il s'agit d'une nouvelle unité de méthanisation, projet porté par Matthieu Besançon et Jérémie Fischer, deux jeunes agriculteurs de 32 et 34 ans. « On se connaît depuis nos études au lycée agricole de Questigny », précisent-ils. « On a commencé à réfléchir à ce projet en 2018, car on cherchait à diversifier nos exploitations. »

Matthieu Besançon tient un élevage de poules pondeuses bio et cultive des céréales bio, à Saulx-le-Duc, depuis 2012. Par le passé, il a déjà travaillé comme chargé d'études dans la méthanisation. Jérémie Fischer, lui, s'est mis aux céréales il y a un an, quand il a repris l'exploitation familiale, après dix ans dans le commerce agricole, dans tout le Grand Est. « Je voyais des méthaniseurs pousser partout, en Lorraine ou en Alsace, et je me suis dit : "Pourquoi pas chez nous ?" ».

Avec ce « projet d'aine », comme ils disent, les deux associés regardent vers l'avant. « Dans l'agriculture, il y a très



Jérémie Fischer, 34 ans, et Matthieu Besançon, 32 ans, devant l'unité de méthanisation en cours de construction. Photo LB/P.F.S.

peu d'activités qui ont de l'avenir, et qui soient sécurisées en termes de rentabilité », explique Jérémie Fischer. « Avec ce projet, c'est comme si on prenait un élevage laitier, avec un prix du lait sécurisé sur quinze ans. »

Un intérêt économique et environnemental

Au-delà de l'intérêt économique, les deux jeunes hommes voient l'aspect environnemental. « C'est quelque

chose qui nous tient à cœur. Si nous, jeunes agriculteurs, on ne fait rien pour l'environnement, qui le fera ? C'est important de donner cette dynamique. »

Pour produire du gaz, le méthaniseur devra être alimenté régulièrement par différentes sortes d'intrants (lire par ailleurs). Le biométhane produit sera ensuite injecté dans

« Notre capacité de production couvre la consommation de 1 750 logements neufs. »

Jérémie Fischer et Matthieu Besançon, agriculteurs

le réseau de distribution de gaz de ville. Il permettra d'alimenter Is-sur-Tille et Marcilly-sur-Tille, voire au-delà, quand la consommation sera moindre. « Notre capacité de production couvre la consommation de 1 750 logements neufs, et l'équivalent de la consommation de 1 226 véhicules légers par an, en BioGNV (Gaz Naturel Véhicule) ». Le résidu produit par le processus de méthanisation, appelé digestat, servira ensuite à un engrais organique bio qui pourra être épandu sur les champs des deux agriculteurs, et de quelques autres exploitations partenaires.

Un projet de 4 M€, un emploi créé

Ce projet représente un investissement d'environ 4 millions d'euros, sans aucune subvention. La mise en activité du méthaniseur est estimée au printemps 2021. À noter aussi qu'un emploi sera créé, puisque les deux associés recherchent actuellement une personne qui puisse s'occuper à plein temps de l'installation.

Fabrice SIRLIN

Comment ça marche ?

Le méthaniseur fonctionnera avec un système d'injection du biométhane produit dans le réseau de distribution de gaz de ville, permettant d'alimenter Is-sur-Tille et Marcilly-sur-Tille notamment. « Le gaz sera d'abord envoyé dans un épurateur qui purifie le biogaz et en fait un biométhane qui part dans le réseau », précisent les deux porteurs du projet. Avant cela, le méthaniseur devra être alimenté régulièrement. « À 80 %, l'approvisionnement se fera avec des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), comme le seigle, que l'on met

entre deux cultures principales. Plutôt que de rien en faire, on va l'ensiler et l'utiliser pour le méthaniseur », explique Matthieu Besançon et Jérémie Fischer. « Les 20 % restants de l'intrant seront constitués de ce qu'on appelle des coproduits, dont les huiles végétales usagées ou tonnes de gazon de l'usine SEB d'Is-sur-Tille, qui en contrepartie, se chauffe grâce au gaz produit ici ». Pile dans la dynamique d'économie circulaire que souhaite enclencher la communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon (Covati). « On souhaite aussi faire des

partenariats avec des paysagistes du secteur pour récupérer leurs tonnes de pelouse. Plutôt qu'ils paient pour s'en débarrasser, on en fera de l'énergie », expliquent les deux jeunes agriculteurs, motivés par cette dynamique de souveraineté énergétique de leur territoire.

Sur le site d'1,8 hectare en cours de construction, à Échevannes, on retrouvera deux préformes pour la récupération d'eau de pluie, qui servira à diluer les intrants solides, ainsi que d'autres cuves dites « digesteur » ou « post-digesteur » notamment.